
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration des nouveaux locaux du syndicat mixte des inforoutes (SMI)

7 JUIN 2019

Depuis 1995, le **syndicat mixte des inforoutes (SMI)** aide les collectivités territoriales à maîtriser les technologies de l'information et de la communication. Il rassemble la très grande majorité des 339 communes ardéchoises et de plus en plus de communes des départements limitrophes de la Drôme et de la Loire. Les initiateurs du projet ont misé sur le postulat simple que dans un département où les communications routières étaient particulièrement difficiles, du fait de la topographie, les communications électroniques offraient une alternative stratégique pour le développement des territoires.

Aujourd'hui, avec une équipe composée de **42 agents**, le syndicat continue ses **actions d'équipement**, mais c'est surtout sa gamme de **services** qui s'est considérablement enrichie. Il est notamment en pointe dans le domaine de la **dématérialisation des procédures publiques** : contrôle de légalité, marchés publics... Le SMI a également mis place un **service de maintenance et d'assistance** pour les matériels et logiciels communs des collectivités adhérentes. Il assure la maintenance de premier niveau sur les logiciels de gestion communale.

En août 2018, le SMI a fait l'acquisition de **nouveaux locaux** sur la commune du Pouzin, une position centrale entre les deux départements de la Drôme et de l'Ardèche. Ce bâtiment d'une surface totale de 850 m² permet d'envisager de **nouvelles activités**, avec notamment un projet de création d'un « Campus Numérique » à l'horizon 2020, afin de dispenser des **formations** aux élus et agents des collectivités territoriales, en partenariat avec le CNFPT et le Pôle Emploi.

L'inauguration de ces nouveaux locaux quelques mois après leur occupation est l'occasion de présenter le nouveau nom du SMI : Numérian.

Un syndicat mixte local aux ambitions nationales

Les actions engagées depuis de nombreuses années en Drôme-Ardèche par le SMI ont été identifiées pour faire partie des territoires retenus pour signer la **charte « territoire d'actions pour un numérique inclusif »** entre l'Etat, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme et le SMI, signée en mars dernier entre les trois parties.

Un des objectifs de cette charte est de permettre le soutien et la montée à l'échelle nationale des initiatives locales ainsi que la mise en réseau des porteurs de projets. Cette démarche nécessite ainsi de documenter les initiatives et les marges d'amélioration des dispositifs entrepris pour en favoriser leur duplication sur d'autres territoires.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

